

Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ)

Contrat 004500

Tarification applicable du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

	Par période de 7 jours		Par période de 14 jours	
Assurance maladie	Protection individuelle	Protection familiale	Protection individuelle	Protection familiale
Régime de base				
Prime totale	18,71 \$	37,06 \$	37,42 \$	74,12 \$
Part de l'employeur	1,19 \$	2,99 \$	2,39 \$	5,97 \$
Part de l'employé	17,52 \$	34,07 \$	35,03 \$	68,15 \$
Régime intermédiaire				
Prime totale	28,10 \$	55,72 \$	56,20 \$	111,43 \$
Part de l'employeur	1,19 \$	2,99 \$	2,39 \$	5,97 \$
Part de l'employé	26,91 \$	52,73 \$	53,81 \$	105,46 \$
Régime supérieur				
Prime totale	35,13 \$	69,59 \$	70,25 \$	139,18 \$
Part de l'employeur	1,19 \$	2,99 \$	2,39 \$	5,97 \$
Part de l'employé	33,94 \$	66,60 \$	67,86 \$	133,21 \$
		_		
Assurance vie des personnes à charge	0,12 \$ par famille		0,23 \$ par famille	
Assurance vie de l'adhérent	0,053 % du salaire versé ⁽¹⁾			
Assurance salaire de longue durée	0,577 % du salaire versé ⁽¹⁾			

⁽¹⁾ Le salaire versé inclut la prime de garde et la prime à l'enseignement.

Note : La taxe provinciale de 9 % doit être ajoutée aux taux mentionnés dans ce document.